



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1

Les comptes 2012 de la Ville de Fribourg sont positifs

Fribourg, le 23.05.2013 – Les comptes de la Ville de Fribourg sont positifs pour la 6^e année consécutive. Ils présentent un excédent de revenus de Fr. 352'474,84 contre un excédent de charges budgétaires de Fr. 1'276'746,00 (adapté aux dépenses imprévisibles et urgentes votées en 2012). Ce résultat présente une amélioration de Fr. 1'629'220,84 par rapport au budget. Grâce à ce sixième exercice bénéficiaire, la fortune de la Ville de Fribourg s'élève à près de 3.3 millions.

Les comptes 2012, à l'instar des cinq dernières années, s'inscrivent dans une continuité positive, dénotant une bonne maîtrise des charges de la commune. Cependant, les indicateurs économiques annoncent des difficultés financières. Tous, sauf le poids des intérêts passifs, sont en régression par rapport à 2011. Malgré cette régression, ils restent cependant satisfaisants. Les revenus de l'impôt, représentant le 64,1 % des recettes totales sont largement inférieurs à l'année 2011.

Augmentation des investissements

L'augmentation constante de la population depuis une dizaine d'années entraîne de nouveaux besoins. Depuis 2009, la Commune investit de manière importante pour maintenir et améliorer ses infrastructures et répondre aux besoins de la population. Les investissements sont passés de Fr. 24'758'229 en 2011 à Fr. 35'679'916 en 2012.

Maîtrise des charges

L'analyse des charges par nature démontre une bonne maîtrise globale des charges internes de la Commune.

Les charges du personnel, stables depuis de nombreuses années, sont également bien maîtrisées malgré l'augmentation de la charge de travail, générée notamment par les nouveaux besoins en

infrastructures. La part des charges du personnel relatives aux charges globales de l'exercice 2012 est de 25.1 %, contre 24.9 % en 2011 et 25.7 % en 2010. Grâce aux efforts entrepris depuis plusieurs années par le Conseil communal, la politique du personnel mise en place fonctionne bien. L'analyse de chaque poste, avant son renouvellement, a permis tant des diminutions dans certains secteurs que des renforcements là où cela s'avérait nécessaire. Cette pratique s'applique et s'appliquera de manière générale dans l'ensemble de l'administration.

La dette, de Fr. 173'500'000.- (soit Fr. 4'862,65 par habitant), a augmenté de 5 millions. Cette augmentation est due principalement à l'achat des terrains de Cardinal et reste ainsi maîtrisée.

Le poids de la dette publique brute est passé en dessous de 100% des charges totales dès 2009 et se maintient dans cette bonne tendance.

Stabilité des taux d'intérêts moyens

La moyenne des taux d'intérêts des emprunts communaux a une forte tendance à la baisse depuis 2007. Entre 2011 et 2012, elle est restée stable à 2.4 %. La baisse régulière est naturellement due à la consolidation d'emprunts à des taux plus bas, mais aussi à une maîtrise des investissements dans les limites fixées par le Conseil communal. De plus, cette diminution est liée à une gestion très active des emprunts et à leur équilibrage dans le temps.

Analyse et conclusion

Malgré les bons résultats de l'année 2012, les indicateurs économiques annoncent des difficultés financières. Le Conseil communal, conscient des défis très importants à venir, mettra tout en œuvre pour maintenir, à terme, l'équilibre financier. De cet équilibre dépend, en grande partie, les possibilités d'amélioration de la qualité de vie en ville de Fribourg et les possibles réponses aux aspirations de ses habitants. Les perspectives difficiles ont incité le Conseil communal à mettre en place un groupe de travail ayant les attributions suivantes :

- Recherche de diminution et de priorisation des investissements sur la période 2014-2018
- Recherche de diminution de charges dans l'Administration
- Révision des processus d'organisation, avec l'actualisation de l'analyse des prestations
- Recherche d'augmentation de recettes (déchets, taxes, autres)

Ce processus important prendra du temps et les résultats ne pourront certainement pas encore être visibles dans le budget 2014 mais le Conseil communal est convaincu que le groupe de travail trouvera des solutions concrètes et permettra à la Ville de Fribourg d'appréhender son futur avec une sérénité financière.

Rapport de gestion 2012

Le rapport de gestion 2012, présenté en même temps que les comptes, démontre le grand travail fourni par l'Administration communale. Alors que la dotation en personnel évolue peu, la charge de travail quant à elle est en constante augmentation. Le personnel de la Ville de Fribourg reste stable, avec un taux de rotation de 6.23 % (7.6 % au niveau fédéral dans les Administrations publiques). Ce taux de rotation est notamment dû aux nombreux départs à la retraite. En moyenne, les collaborateurs de la Ville restent en fonction durant 13 ans.

Parmi les travaux d'envergure entrepris par la Ville en 2012, il faut citer entre autres la construction d'écoles, le déploiement de la stratégie Fribourg Ville Propre, l'inauguration d'une station de traitement de biogaz à la STEP, l'assainissement au bruit, l'engagement d'une Déléguée à l'intégration, l'assainissement de la Caisse de Prévoyance du Personnel de la Ville de Fribourg, le lancement des Assises de la culture, le lancement du projet Bluefactory Cardinal, celui de la revitalisation du quartier du Bourg, l'amélioration de la mobilité en ville et dans l'Agglo, l'aménagement du Werkhof, etc.

Pour la Ville de Fribourg,

Wieke Chanez

Chargée de communication

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes suivantes se tiennent à votre disposition :

M. Pierre-Alain Clément, Syndic, au 026 351 71 00 ou 079 819 36 00

Mme Madeleine Genoud-Page, Conseillère communale, Directrice des Finances, au 026 351 72 00